

Activez votre espace santé !

mon ESPACE SANTÉ



monespace Santé.fr

Réussir ensemble

mon ESPACE SANTÉ

## SEMAINE SÉCURITÉ DES PATIENTS / RÉSIDENTS

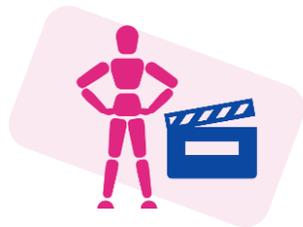
Semaine de la sécurité des patients

Améliorer le diagnostic pour la sécurité des patients du 16 au 20 septembre 2024

[www.sante.gouv.fr/ssp](http://www.sante.gouv.fr/ssp)



# Pourquoi mon espace santé ?



Mon espace santé s'adresse à **tout usager** du système de santé français et **le rend acteur de sa santé**



C'est un **espace de confiance** personnel, pour stocker **ses données de santé** et les partager avec des professionnels de santé ou des **services de santé référencés par la puissance publique**



Il **simplifie le parcours santé** de l'utilisateur tout au long de sa vie



Mon espace santé va **sécuriser** la gestion des données de santé des citoyens

# Une création par défaut pour tous les citoyens

La loi OTSS de juillet 2019 prévoit la création par défaut, sauf opposition de la personne



Toutes les personnes rattachées à un régime d'assurance maladie français sont notifiées de l'arrivée de Mon espace santé

Envoi des notifications  
Février



Un courrier (mail ou postal) fournit les modes d'opposition et d'accès au service



Si l'utilisateur active son accès, Mon espace santé est créé



Si l'utilisateur s'oppose, Mon espace santé ne sera pas créé



Au bout d'un mois après l'envoi du courrier, si l'utilisateur ne s'est pas connecté ni opposé, **Mon espace santé est créé par défaut.** Un professionnel peut écrire au patient via sa messagerie sécurisée de santé ou alimenter le DMP de la personne.

Créations automatiques  
Juillet

# Des fonctionnalités centralisées dans un seul espace

Grâce à Mon espace santé, l'utilisateur aura accès à 4 fonctionnalités majeures :

## Un dossier médical

Consultation et alimentation des **documents** ajoutés par l'utilisateur ou ses professionnels de santé (ordonnance, compte rendu d'hospitalisation, biologies...)

Alimentation et consultation par l'utilisateur de son **profil médical** : antécédents médicaux, vaccinations, allergies, mesures de santé, ...

Cette brique s'appuie sur l'actuel **DMP** dont l'historique est repris pour les anciens utilisateurs.



## Une messagerie

Réception en toute sécurité des informations personnelles en provenance de l'équipe de soin de l'utilisateur via un service de **messagerie sécurisée** de santé.

## Un catalogue de service

Accès à des applications de santé labellisées par l'État via un « **store** » **santé** (Portails patients, applications et objets connectés référencés).

**Un agenda** : Agrégations des **événements** liés au parcours de soin de l'utilisateur via un agenda.

# Vidéo de présentation

---

# Pourquoi utiliser Mon espace santé ?

## ➔ Je stocke, je ne perds plus mes documents et je les partage facilement

« ne perdez plus vos ordonnances et vos résultats d'examen, stockez-les en toute sécurité sur Mon espace santé ! »

Mon espace santé stocke mes données de santé de manière sécurisée et j'y ai accès à tout instant. Plus besoin de s'inquiéter de la perte de mes documents de santé.

*Exemple : En rendez-vous avec mon PS, si j'ai oublié mon compte-rendu d'analyse, je peux lui partager le document enregistré dans Mon espace santé. Cette fonction est également très utilisée si je change de médecin !*

## ➔ Je reçois des documents par mon médecin, l'hôpital, mon laboratoire d'analyse, et les acteurs engagés dans le suivi de ma santé

Les acteurs impliqués dans le suivi de ma santé ont la possibilité de me transférer des documents via Mon espace santé.

Si mon professionnel de santé ne le fait pas instinctivement, je le lui demande car il a à sa disposition tous les moyens pour se faire.

*Exemple : Après une consultation mon médecin pourra m'envoyer mon ordonnance par messagerie ainsi que toute documentation utile concernant une pathologie etc.*

## ➔ Je n'oublie plus mes rendez-vous de prévention

« Soyez au courant des examens de prévention à réaliser pour ne pas tomber malade ou détecter au plus tôt un souci »

# Pourquoi utiliser Mon espace santé ?

## Focus sur les bénéfices dans les parcours de santé des patients



Le médecin traitant adresse des recommandations à sa patiente grâce à la messagerie sécurisée



Les RDV d'échographie sont enregistrés dans l'agenda sécurisé de Mon espace santé



L'équipe de la maternité prépare le séjour avec les futurs parents : les démarches administratives passent par une application mobile



mon ESPACE SANTÉ



mon ESPACE SANTÉ



mon ESPACE SANTÉ



mon ESPACE SANTÉ



mon ESPACE SANTÉ



mon ESPACE SANTÉ



Le laboratoire alimente le dossier médical avec les comptes rendus d'analyse



La sage-femme adresse les exercices de préparation à l'accouchement dans la messagerie sécurisée



Le compte rendu de l'accouchement est enregistré dans le dossier médical de Mon espace santé

# Pourquoi utiliser Mon espace santé ?

## ➔ Préparation à l'hôpital : simplifier et sécuriser sa préadmission à l'hôpital

*« Si vous remplissez votre profil médical et vos documents de santé et que vous les partagez par messagerie sécurisée, votre établissement aura toutes les données nécessaires à la prise en charge »*

Lors de mon admission, je donne mon INS à mon établissement de santé pour qu'il puisse m'envoyer les informations concernant ma santé (ex : compte-rendu d'analyse, carte de mutuelle, etc. ).

## ➔ Je conserve mes données dans un espace sécurisé

Toutes les données stockées dans Mon espace santé sont hébergées sur des serveurs localisés en France.

## ➔ Je suis rassuré en cas d'urgence

*« si votre dossier médical est complet dans Mon espace santé, en cas d'urgences, soyez rassuré, on aura tout pour vous soigner »*

## ➔ Je récupère automatiquement mon dossier médical

*« retrouvez votre ordonnance ou votre compte rendu après votre consultation ou votre opération ! »*

# Pourquoi utiliser Mon espace santé ?



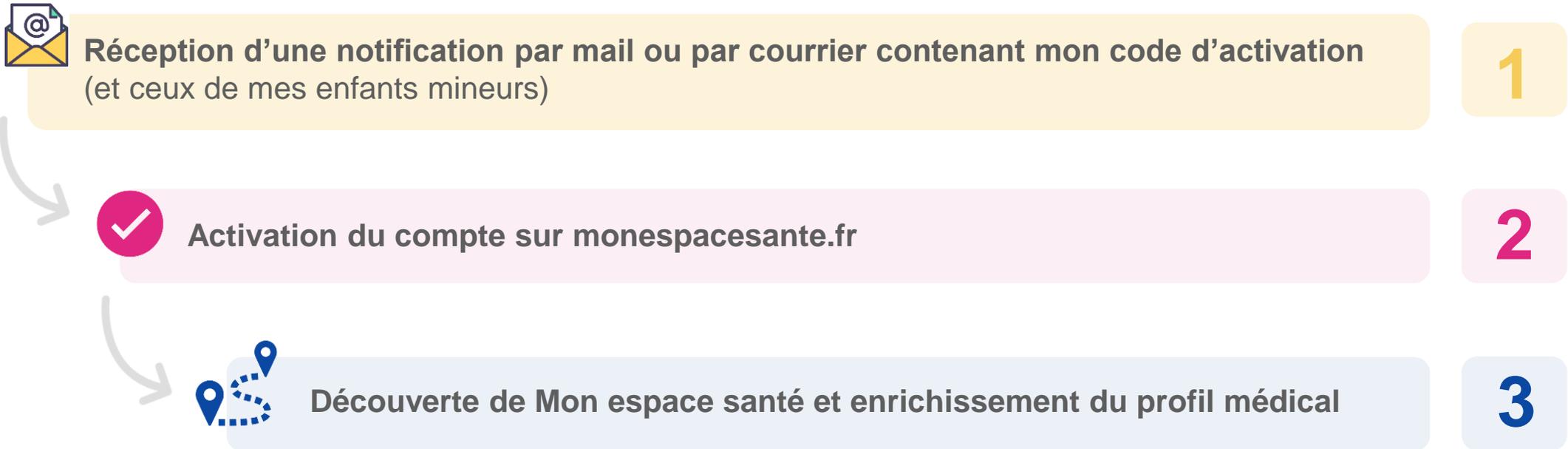


# Activation de Mon espace santé



# Concrètement, comment se passe l'activation ?

Pour activer Mon espace santé, je suis invité à suivre plusieurs étapes :



*NB : L'utilisateur peut choisir de s'opposer à l'activation de son espace santé dès l'étape 2.*



## Les fonctionnalités



# Les premières fonctionnalités de Mon espace santé

The screenshot displays the 'Mon espace santé' web interface. At the top, there are navigation tabs: 'Accueil', 'Profil Médical', 'Documents', and 'Messages'. The user's name 'Inaya M.' is visible in the top right corner. The main content area features a large illustration of a woman sitting on a sofa with a laptop, surrounded by icons representing health and communication. Below this, a welcome message reads 'Bonjour Inaya,' followed by a brief description of the service's confidentiality. Two primary action buttons are present: 'Compléter mon profil médical' and 'Ajouter un document de santé'. A section titled 'Informations' provides daily updates on COVID-19 attestations and health advice. Three prominent cards are shown: 'Mes vaccinations' (with a 'Compléter la rubrique vaccination' button), 'Mon contact de confiance' (with an 'Ajoute un contact de confiance' button), and a partially visible card on the left.



## Le profil médical



# Les premières fonctionnalités de MES

## Le profil médical

**Le profil médical est composé des :**

- Maladies et sujets de santé
- Traitements
- Allergies
- Vaccinations
- Mesures
- Infos administratives
- Historique de soins

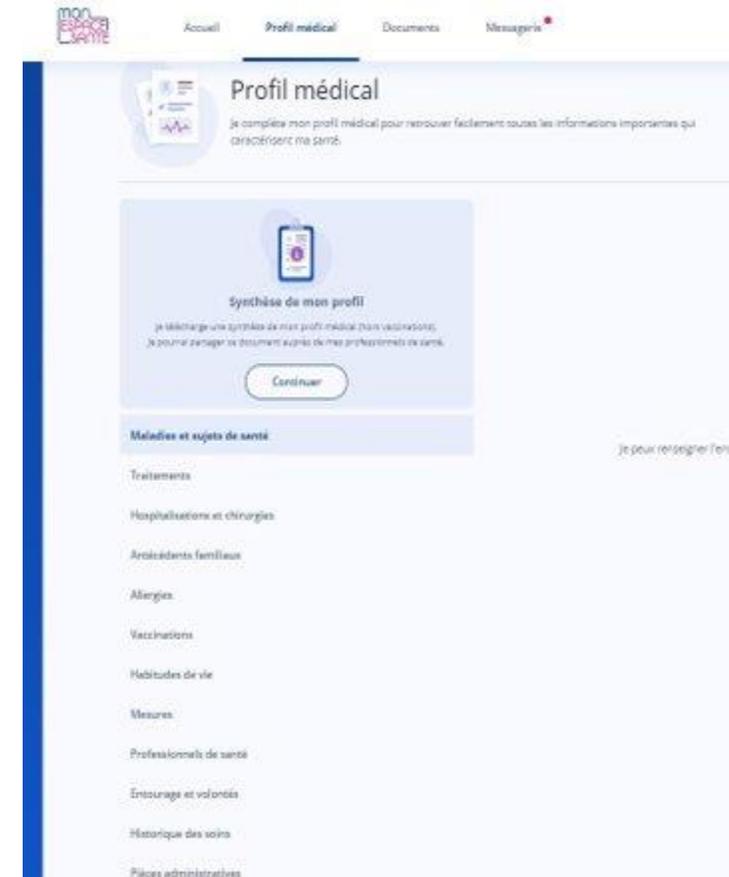
**Les actions possibles sur les pages du profil médical à la première connexion sont :**

- L'ajout d'une maladie
- Le téléchargement du profil médical

# Le profil médical

Le profil médical est constitué de 12 rubriques

- ▶ Maladies et sujets de santé
- ▶ Traitements
- ▶ Hospitalisations et chirurgies
- ▶ Antécédents familiaux
- ▶ Allergies
- ▶ Vaccinations
- ▶ Habitudes de vie
- ▶ Mesures
- ▶ Professionnels de santé
- ▶ Entourage et volontés
- ▶ Historique des soins
- ▶ Pièces administratives





## Rubrique Messagerie



# Messagerie



L'objectif principal de la messagerie est l'échange en toute sécurité des informations personnelles avec l'équipe de soins de l'utilisateur

A la demande des PS, la messagerie ne permet pas d'envoyer un message aux professionnels de santé sans qu'ils n'aient initié une conversation.

**Après le premier contact**, la messagerie sécurisée permet de :

- Répondre à un PS
- Recevoir/sauvegarder et envoyer des documents médicaux



## L'accès aux données de mon espace santé



# La gestion des droits d'accès par les professionnels de santé

## Autoriser ou bloquer un professionnel de santé



L'accès des professionnels de santé est paramétrable par l'utilisateur.

L'utilisateur peut donc bloquer ou débloquer un professionnel de santé en particulier.

## Masquer ou démasquer un document



L'utilisateur peut définir la confidentialité de chaque document. Le document peut être masqué aux professionnels de santé (sauf son médecin traitant et le professionnel de santé qui l'a déposé)



## Idées reçues sur Mon espace santé

## Hébergement : Mon espace santé n'est pas sécurisé ?

### Idée reçue

« Mon espace santé n'est pas ou peu sécurisé, il y a un gros risque pour mes données de santé qui vont être *aspirées* par les GAFAM. »

VRAI

FAUX

### Information réelle

Faux, l'hébergement est assuré en France par des sociétés (Wordline et Atos) qui sont agréées hébergeurs de données de santé (HDS) conformément à l'article L. 1111-8 du code de la santé publique. Leur localisation sur le territoire français les place sous la coupe du RGPD.

La protection des données est garantie par l'Etat, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et la Caisse nationale de l'Assurance maladie (CNAM).

### Questions ?

### Conclusion

Au contraire, Mon espace santé est un outil dont la fiabilité et la sécurité ont été cadrées et éprouvées dès la conception. C'était d'ailleurs une des premières exigences issues du comité citoyen, consulté lors de la conception. Mon Espace Santé est une **alternative sécurisée** à des outils de stockage de documents ou de messagerie non souverains comme ceux des **GAFAM**.

## Gestion des accès : N'importe qui aura accès à mes données ?

### Idée reçue

« n'importe quel professionnel de santé pourra avoir accès à l'intégralité de mes données de santé »

VRAI

FAUX

### Information réelle

Faux, il y a d'abord le consentement du patient qui est nécessaire pour le professionnel avant de pouvoir consulter le dossier médical.

Il y a aussi une matrice d'habilitation établie qui définit à quel type de document le professionnel a accès en fonction de sa discipline.

Enfin, les mouvements sur le service Mon espace santé d'un usager sont tracés. Ce dernier est informé par courrier s'il n'a pas activé son service MES ou peut consulter dans la rubrique dédiée, le détail de ces mouvements.

### Questions ?

### Conclusion

Trois axes fort permettent de gérer finement les accès de tiers à Mon espace santé : le recueil de consentement, la matrice d'habilitation par profession, le traçage des mouvements sur MES.

Réussir  
ensemble

mon  
ESPACE  
SANTÉ

MERCI !

